École française Marcel Pagnol
Durumi District
ABUJA NIGERIA
tel 0803 315 47 41
ecofranab@hotmail.com
www.ecolefrancaiseabuja.org

Abuja, le 24/01/2020

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 22/01/2020

Rappel de l'ordre du jour :

- 1/ Accueil
- 2/ Désignation secrétaire de séance
- 3/ Approbation du PV de séance du CE du 09/12/2019
- **4/ Calendrier scolaire 2020/21**
- (5/ Points d'actualité)

1/ Accueil

Membres présents :

Membres de droit :

- ***Consul adjoint de l'ambassade de France :***
  M. ELLIEN Hélois, Attaché de Coopération, représentant le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle.

- **Chef d'établissement**, Président du conseil :
  M. DELATTRE Luc
- **Directrice Administrative et Financière** :
  Mme SAADE Victoria

- **CPE** (Conseiller Principal d'Education) :
  Mme VICTOR EZEKIEL Esther

Représentants des Personnels Enseignants 1er degré :
Mme DELATTRE Hélène
Représentants des Personnels Enseignants 2nd degré :
Titulaire : M. FRANCISCO Didier
Titulaire : M. ACCARY Hugues

Représentant Personnels administratifs de service et ouvrier :
Titulaire : M. MAMANE OUSMANE Ahmed

Représentants des Parents
Titulaire : Mme CISSE Abani Rakia

Représentant des délégués d'élèves :
Titulaire : Melle ENYE Kikama.

Membres absents excusés :
Membres de droit :

- M. PONT Rafaël, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle.
- Melle OUEDRAOGO Narjess, représentante des délégués élèves.

Membres absents :
Représentantes des parents d'élèves titulaires : Mme EFANGA Christiana,
Mme SASSI Tessehil,

Invités : M. Fourmanoir Yoan, Président du Comité de Gestion,
Mme JAWISH Cynthia, Trésorière du Comité de Gestion
Enseignant Maître Formateur du 1er degré (EMFE) : M. BOURNY Pierrick

- **QUORUM fixé à 6 (nombre de membres de droit et élus :12) : 10 présents, la séance est ouverte à 16h30.**
  Le chef d'établissement propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité

2/Désignation du secrétaire de séance et Secrétaire Adjoint :Mme Victor Ezekiel, CPE.

A chaque début de séance, le président fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance, membre de l'administration, et d'un secrétaire adjoint. Ce dernier est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels et des parents d'élèves.
Le procès-verbal, établi sous la responsabilité du chef d'établissement, est transmis aux membres du conseil. Si aucune réserve n'est émise par l'un d'entre eux dans un délai de 15 jours suivant l'envoi, il est considéré comme adopté et sera affiché dans les locaux de l'établissement pour une durée de quatre mois. On pourra le trouver sur le site de l'établissement. Il sera adressé à l'AEFE et au SCAC.
Sinon, il sera adopté à l'ouverture de la séance suivante puis affiché dans les locaux de l'établissement pour une durée de quatre mois et adressé à l'AEFE et au SCAC.

3/ Approbation du PV de séance du 09/12/2019
Aucune remarque n'est effectuée sur le compte rendu.
Vote : le PV de séance du 09/12/2019 est approuvé à l'unanimité des votants (10/10)

4/ Calendrier scolaire 2020/21
Après discussion sur la première proposition du chef d'établissement et l'émission de 4 autres propositions suivantes :

1. Du vendredi 18 décembre 2020 au dimanche 03 janvier 2021 inclus avec le départ des vacances en été prévu pour le 30 juin 2021. (01 voix)

2. Du samedi 19 décembre 2020 au mardi 05 janvier 2021 inclus avec le départ des vacances en été prévu pour le 30 juin 2021. (05 voix)

3. Du samedi 19 décembre 2020 au lundi 04 janvier 2021 inclus avec le départ des vacances en été prévu pour le 30 juin 2021. (01 voix)

4. Du vendredi 18 décembre 2020 au lundi 04 janvier 2021 inclus avec le départ des vacances en été prévu pour le 30 juin 2021. (02 voix)

, un premier vote ne permettra pas de définir une majorité sur l'une d'entre elles.
Une nouvelle discussion sur les deux propositions ayant recueilli le plus de voix au 1er tour, permettra après un second vote à la majorité des voix, d'émettre la proposition annexée au présent compte rendu en faveur de la proposition n°2. Cette proposition sera soumise à l'approbation de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale de la zone Afrique Centrale puis à celle du Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle avant que d'être transmise à l'AEFE et au secteur Afrique.

Résultat du vote : 8 voix pour, 1 abstention et 1 vote contre sur 10 membres votants.

Proposition de calendrier scolaire 2020/21
Annexe 1 proposition du chef d'établissement
Annexe 2 : proposition adoptée par le conseil d'établissement

Départ de Kikamma Enye à 17h21

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h25.

La Secrétaire de séance,
Mme VICTOR-EZEKIEL E.

Le Président,
M. L. DELATTRE